



## RÈGLEMENT INTÉRIEUR.

### **Article 1 : Présentation**

Le 1er Open rapide 100% féminin d'Albertville est organisé par le club d'Albertville Savoie Echecs le samedi 28 juin 2025.

Lieu des rencontres : Maison des Associations  
Salle Henri Baudin  
21 rue Georges Lamarque  
73200 Albertville.

Un tournoi de 7 rondes, à la cadence Fischer de 15min + 5s par coup, est proposé. Le tournoi est ouvert à tout joueur licencié pour la saison en cours. Les joueurs non licenciés doivent prendre une licence B sur place (8 € Adultes et 3 € - de 20 ans). Un comportement correct des joueurs est exigé.

### **Article 2 : Droits d'inscription et horaires**

Inscriptions sur place et pointage à partir de 9h15. Le pointage est obligatoire y compris pour les joueurs préinscrits.

Droit d'inscription : 12 € (Adultes) et 6 € (- 20 ans)

Clôture des inscriptions à 9h45 précises.

Les joueurs non-inscrits arrivés après 9h45 et les joueurs préinscrits mais n'ayant pas pointé ne seront appariés qu'à la deuxième ronde.

Horaire de Jeu: 10h00 – 16h30 environ.

horaires indicatifs:

1ère ronde Début à 10h00  
2ème ronde Début à 10h45  
3ème ronde Début à 11h30  
pause méridienne  
4ème ronde Début à 13h30  
5ème ronde Début à 14h15  
6ème ronde Début à 15h00  
7ème ronde Début à 15h45

Cérémonie de remise des prix à partir de 16h30

### **Article 3 : Règles et Appariements**

L'ensemble de la compétition est régi par les Règles du Jeu d'Échecs telle qu'adoptées par le 93<sup>ème</sup> Congrès de la FIDE qui s'est tenu à Chennai (Inde).

Les appariements se font au Système Suisse intégral (Règles C.04.01 et C.04.02, Forts-faibles, aucune protection de club, de famille, pas de parties dirigées permettant d'obtenir un classement ou un titre selon la FIDE).

Seront appariés à la 1<sup>ère</sup> ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et/ou réglé leurs droits d'inscription.

### **Article 3 : Cadence**

Cadence : 15min + 5s par coup.

7 rondes

### **Article 4 : Horaires**

Inscriptions sur place et vérification des inscrits via internet: 9h00 – 9h45

Clôture des inscriptions: 9h45

Affichage des appariements: 9h55

Horaire de Jeu: 10h00 – 16h30 environ

### **Dates et horaires théorique des rondes :**

1<sup>ère</sup> ronde Début à 10h00

2<sup>ème</sup> ronde Début à 10h45

3<sup>ème</sup> ronde Début à 11h30

#### **pause méridienne**

4<sup>ème</sup> ronde Début à 13h30

5<sup>ème</sup> ronde Début à 14h15

6<sup>ème</sup> ronde Début à 15h00

7<sup>ème</sup> ronde Début à 15h45

Cérémonie de remise des prix à **partir de 16h30**

### **Les personnes absentes lors de la remise des prix renoncent à leur prix**

#### **Accueil des participants :**

Le jour de la compétition à partir de 9h00

Pointage obligatoire même pour les inscriptions par internet

Tout joueur se présentant après 9h45 ne sera apparié que pour la ronde 2

### **Article 5 : Forfaits et retards**

❖ Tout joueur faisant forfait sans prévenir ne sera pas apparié à la ronde suivante et exclu du tournoi, sauf s'il justifie par un motif valable son absence auprès de l'arbitre (avant la procédure d'appariement de la ronde suivante).

❖ Le délai autorisé pour le retard est de 1 min. Un joueur apparié arrivant devant l'échiquier au-delà du délai autorisé est considéré comme forfait

## **Article 6: Interdictions diverses.**

- ❖ Il est strictement interdit de fumer dans tout le bâtiment.
- ❖ Il est interdit de déranger l'adversaire de quelque manière que ce soit.
- ❖ En application de l'article 11.3.2 des règles du jeu, il est interdit d'avoir sur soi un quelconque appareil électronique, même éteint, dans l'aire de jeu. Celui-ci doit être rangé au fond d'un sac. Dans le cas contraire, le joueur incriminé aura partie perdue.

## **Article 7 : Prix**

Aucun prix numéraire ne sera attribué

## **Article 8 : Classement**

Il s'effectue en fonction du nombre de points de parties obtenus (gain = 1; nulle = 0,5; perte = 0).

En cas de départage entre les ex-aequo il sera effectué, dans l'ordre, par:

- le nombre de victoire
- le Buchholz tronqué
- la Buchozl

## **Article 9 : Fin de partie**

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) signale le résultat à l'arbitre. Les joueurs doivent ranger les pièces sur l'échiquier.

## **Article 10 : Nullité par accord mutuel**

Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE et le code de l'éthique de la FIDE. Une proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.

## **Article 11 : Rappels**

- L'aire de jeu comprend : la zone de jeu + les toilettes. Le joueur au trait ne peut quitter la zone de jeu sans autorisation de l'arbitre,
- Pendant la partie, interdiction de quitter l'aire de jeu sans autorisation de l'arbitre,
- Tout comportement incorrect, y compris à l'extérieur de la zone de jeu pourra être sanctionné,
- Une tenue correcte est exigée sur les lieux du Tournoi,
- Les pendules doivent être manipulées calmement,
- Les téléphones doivent être éteints et dans un sac sous peine de perte de la partie,
- L'utilisation d'un téléphone portable durant la partie entraîne un avertissement écrit et la perte de la partie,
- Un téléphone ou tous autres appareils qui émet un son entraîne la perte de la partie,
- Les analyses sont interdites dans l'aire de jeu,
- Il est strictement interdit de fumer dans l'espace de jeu ainsi que dans tous les locaux désignés comme zones non-fumeurs par les responsables du site,
- Un joueur forfait (absent sans avoir prévenu l'arbitre) est considéré comme ayant abandonné le tournoi et n'est pas appareillé pour la ronde suivante,
- Tout manquement à la Charte du Joueur d'Echecs peut être sanctionné,
- Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement. Deux avertissements oraux signifient l'exclusion immédiate du Tournoi.

## **Article 12: Arbitres**

- Arbitre Principal : Rodolphe Leclerc AFO1

## **Article 13: Droit à l'image**

En s'inscrivant leurs enfants mineurs (ou les enfants dont ils ont la responsabilité légale), les parents (ou les tuteurs) autorisent les organisateurs du tournoi à publier, dans le cadre de leur site web ou d'articles de journaux par exemple, des articles, photos ou vidéos sur lesquels pourraient apparaître les enfants inscrits. Cette autorisation vaut également pour les joueurs adultes.

En s'inscrivant, les joueurs s'engagent à respecter les mesures sanitaires relatives à la Covid qui seront en vigueur le jour du tournoi et qui feront l'objet d'un affichage spécifique.

## **Article 14:**

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'Arbitre Principal

L'Organisateur